



Séance du 11 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 04/07/2023

Date d'affichage : 12/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, et le onze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – S. TETOT – P. PARISOT –
G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER –
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : M. D. RANOUX a donné pouvoir à R. KIFFER – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à
P. PARISOT – Q. COUVREUR a donné pouvoir à M.C. FAIVRE

Absents : Mme C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – P.E. PHEULPIN – M. BONNET

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/07/50

Acquisition parcelles E 480 et E 490

Lors des travaux au Beuveroux, de la terre a été entreposée sur la parcelle E 490 après autorisation des propriétaires. Ces derniers proposent de céder les parcelles E 480 et E 490 à titre gratuit.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à acquérir les parcelles E480 et E490.
- **PRECISE** que les frais de notaire éventuels sont à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

